

en direct

Bulletin municipal n° 107  
Juin 2026

# U O O E N

[www.vignoc.fr](http://www.vignoc.fr)



# mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc  
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94  
mairie@vignoc.fr

**En cas d'urgence: 02 99 69 82 46** (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

- Lundi: fermé au public
- Mardi: 9h - 12h / 16h - 18h
- Mercredi et jeudi: 9h - 12h
- Vendredi: 9h - 12h / 14h - 17h
  
- Samedi: 9h - 12h  
(uniquement en période scolaire)

## Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine  
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC  
T. 02 99 69 83 37

## Assistante sociale

Contactez le CDAS, de St Aubin d'Aubigné  
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

## Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

## Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

- Lundi:  
14h - 18h
- Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi:  
9h-12h / 14h-18h
- Jeudi:  
fermé au public

## Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi: 18h-19h / Mardi: 16h30 -18h  
Mercredi: 16h30-18h / Vendredi: 17h-18h30  
Samedi: 10h30-12h  
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc  
Responsable de la publication: Daniel Houitte  
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale  
ou partielle interdite sans autorisation.

©Olivier Cholet - Couverture  
©Guy Castel page 5

Dates des articles pour le prochain numéro :  
vendredi 12 décembre

# Édito



Chères Vignocoises, chers Vignocois,

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance pour poursuivre la gestion et le développement de notre commune lors des dernières élections municipales. Cette confiance nous honore et nous engage.

Je souhaite également saluer l'ensemble des élus du conseil municipal. Dans un esprit de dialogue et de travail collectif, chacun a pu trouver sa place au sein des différentes commis-

sions communales, ainsi que des instances communautaires et des comités syndicaux. Depuis notre installation, le travail a déjà commencé. Nous entamons notamment une collaboration avec le groupe Launay, retenu comme aménageur de la ZAC Multisite. Cette démarche nous permettra de construire un développement harmonieux de notre commune, respectueux de son identité, tout en répondant aux besoins des habitants. La médiathèque demeure également au cœur de nos préoccupations, en tant que véritable lieu de culture et de rencontre.

Par ailleurs, les réunions consacrées à la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ont débuté. Outil essentiel, le PLUi dessinera l'avenir de notre territoire pour les années à venir. Il est important que chacun puisse s'informer et contribuer à cette réflexion collective.

Je souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur des actes de dégradation inacceptables qui ont récemment touché plusieurs équipements communaux. La salle polyvalente Émile-Lemétayer et le centre de loisirs ont subi des dégradations importantes: une enceinte de sonorisation, un photocopieur ainsi qu'un micro-ondes ont été vandalisés. Des dégradations ont également été constatées sur le parking du cimetière, notamment au niveau des gouttières; des bouteilles en verre ont été retrouvées brisées sur le bitume.

Ces actes de vandalisme sont inadmissibles. Ils portent atteinte aux biens de la commune, financés par l'ensemble des contribuables, et pénalisent directement les habitants qui utilisent ces équipements au quotidien. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Je tiens à vous exprimer ma profonde indignation face à ces comportements irresponsables. Je peux vous assurer que, si les auteurs de ces dégradations sont identifiés, la commune prendra toutes les mesures nécessaires et appliquera les sanctions qui s'imposent avec la plus grande fermeté. Il n'est pas acceptable que quelques individus s'en prennent gratuitement au bien commun sans en assumer les conséquences.

Je remercie Laurent, des services municipaux, ainsi que Gilles Lesage, adjoint aux bâtiments communaux, pour leur implication dans la remise en état de la salle.

Pour autant, je ne souhaite pas que ces actes viennent ternir l'image de notre commune. Vignoc reste une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre grâce à l'engagement de ses associations, de ses bénévoles et de ses commerces.

Les semaines à venir seront l'occasion de nous retrouver lors des différents événements qui rythmeront la vie de notre commune, dans un esprit de partage et de convivialité. Continuons à avancer ensemble avec confiance et optimisme.

Bien à vous,

Daniel Houitte  
Maire de Vignoc

## Vigilance

### DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

## Restez informés



Site de la mairie

<https://vignoc.fr/>



Facebook

<https://www.facebook.com/villedevignoc/>



## Infos municipales

### Le nouveau conseil municipal officiellement installé

Le 20 mars 2026, la salle du conseil municipal de la mairie accueillait la nouvelle équipe fraîchement élue ainsi que quelques Vignocois venus assister à la séance d'installation. L'ambiance était à la fois chaleureuse et solennelle. Ce premier conseil municipal du mandat était marqué par l'installation officielle de 19 nouveaux conseillers.

Conformément au protocole, c'est le doyen de l'assemblée qui a mené le début de la séance pour procéder à l'élection du maire. Seul candidat, Daniel Houitte a été élu à la majorité absolue, recueillant 18 voix sur 19. La séance s'est poursuivie avec la nomination des 5 adjoints et des conseillers délégués, définissant ainsi la feuille de route de chacun pour les six prochaines années :

- **Edith Garnier**, adjointe aux affaires scolaires, périscolaires, restaurant, jeunesse.
- **Gilles Lesage**, adjoint aux infrastructures, réseaux, bâtiments communaux, espaces verts.
- **Laurence Blaise**, adjointe aux affaires sociales, santé-handicap, CCAS.
- **Nicolas Daboudet**, adjoint aux finances, associations.
- **Nolwenn Fougeray**, adjointe aux associations, communication, culture.
- **Franck Aubrée**, conseiller délégué à la voirie et à l'environnement.
- **Valérie Boissinot**, conseillère déléguée à l'urbanisme.



03

### Application Mon Village

#### Toute la vie de la commune dans votre poche !

Parce qu'il est important de rester informé et connecté à la vie locale, la commune vous invite à (re) découvrir l'application Mon Village. Pratique, simple d'utilisation et entièrement gratuite, elle vous permet de retrouver en quelques clics toutes les informations utiles de votre commune : actualités municipales, événements à venir, informations pratiques, alertes importantes, vie associative, commerces locaux, horaires, démarches... tout est accessible directement depuis votre smartphone ou votre tablette. Pour installer l'application sur votre smartphone, il vous suffit de scanner le QR code.



#### Application Mon Village

L'actualité de votre commune en temps réel et bien plus !



Téléchargez l'application et inscrivez-vous

Application mobile 100% gratuite.

Suivez les maires, commerces et associations qui vous entourent.

Accédez aux informations clés et aux services essentiels de votre commune en un clic.

Protection des données personnelles des utilisateurs.

Plus d'informations sur [www.monvillage.bzh](http://www.monvillage.bzh)



VIGNOC



## Installation de la fibre : quelques conseils pratiques

La fibre arrive sur la commune afin de permettre à chacun de bénéficier d'une connexion internet plus rapide et plus performante. Une première tranche est déjà connectée depuis la mi-mai. Tous les habitants seront équipés d'ici la fin de l'année.

Prenez rendez-vous avec votre opérateur pour son installation.

Avant l'intervention du technicien à votre domicile, quelques vérifications simples peuvent faciliter l'installation :

- Assurez-vous que l'accès au regard soit dégagé et accessible. Un regard non accessible peut compliquer le raccordement.

- Réfléchissez à l'emplacement souhaité de la box internet afin de profiter au mieux de votre connexion dans le logement.
- Si votre installation actuelle est ancienne ou difficile d'accès, quelques travaux préparatoires peuvent parfois être nécessaires.

La municipalité vous encourage également à rester vigilant face au démarchage abusif : aucun opérateur n'est mandaté par la commune pour effectuer des ventes à domicile.

La fibre représente une avancée importante pour notre territoire et contribuera à améliorer les usages numériques du quotidien pour tous les habitants.



04

## Bien vivre ensemble

**Halte aux dépôts sauvages :  
préservons notre cadre de vie**



Depuis plusieurs mois, la commune constate une augmentation des dépôts sauvages sur différents espaces publics : aspirateurs, meubles, sacs de déchets, objets divers ou encombrants abandonnés au bord des routes, près des conteneurs ou dans les chemins communaux.

Ces comportements nuisent à la qualité de notre environnement, dégradent le cadre de vie de tous et représentent un coût important pour la collectivité. Le ramassage et le traitement de ces déchets mobilisent du temps pour les agents communaux ainsi que des moyens financiers qui pourraient être consacrés à d'autres services utiles aux habitants.

Il est important de rappeler que des solutions existent pour se débarrasser correctement des encombrants et déchets particuliers : déchetteries,

tri sélectif ou encore réemploi auprès d'associations spécialisées.

La commune appelle chacun au civisme et à la responsabilité afin de préserver la propreté et l'image de notre village. Un simple geste de respect contribue au bien-être de tous et à la protection de notre environnement. Nous remercions les habitants qui participent quotidiennement à maintenir notre commune propre et agréable à vivre.

**La renouée du japon,  
une plante invasive**

La commune de Vignoc souhaite recenser les secteurs où la présence de cette plante pourrait être observée. Si vous en constatez la présence, merci de transmettre à la mairie les informations suivantes à l'adresse suivante :

- le lieu précis (adresse ou lieu-dit) ;
- une photographie, si possible.

La municipalité vous remercie pour votre vigilance et votre coopération.



## Téléphonie mobile

**Une nouvelle antenne**

Au lieu-dit les Aigrières, sur une partie de l'aire de covoiturage, une antenne relais de téléphonie mobile a été installée pour une meilleure connexion des zones blanches.





Pour rappel : la commune est limitée à une vitesse de 30 km/h. Nous remercions, par avance, tous les automobilistes de bien vouloir respecter la vitesse autorisée ainsi que les priorités à droite mises en place sur la commune.

## Commémoration 8 mai

Le 8 mai dernier, habitants, élus, anciens combattants et représentants des associations se sont réunis pour la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Ce moment de recueillement et de mémoire a permis de rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et de rappeler l'importance du devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Après la lecture des messages officiels et le dépôt de gerbes au monument aux morts, une minute de silence a été observée en souvenir des victimes de la guerre et de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.



05

## Des pompiers dans le centre bourg... ?!

Vous vous demandiez peut-être pourquoi tant de pompiers dans le centre bourg ?

L'ensemble des pompiers actifs et retraités ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers de la caserne de Gévezé se sont retrouvés le 24 avril 2026 à l'étang de Vignoc pour réaliser les photos du calendrier des pompiers de la caserne de Gévezé. Benoît Chauvin, maire de Gévezé et Daniel Houitte, maire de notre commune, étaient également présents pour l'occasion. La caserne comprend des pompiers volontaires avec, parmi eux, des femmes. Ces pompiers volontaires ont réalisé 745 interventions en 2025 dont dans la commune de Vignoc. Ils interviennent sur les communes de Gévezé, La Mézière, Parthenay de Bretagne, Languet, Langan et Vignoc.



## Borne de recharge électrique

En 2024, le parking situé à proximité du cimetière s'équipait d'ombrières sur lesquelles 524 panneaux photovoltaïques furent installés. La borne de charge pour véhicule électrique du syndicat d'énergie (SDE35), située sur ce même parking, rue des écoles, est opérationnelle depuis mars 2026. Elle est équipée de deux prises et d'une place handicapée et offre ainsi la possibilité de satisfaire deux véhicules. La fonctionnalité se fait via des trappes d'accès aux prises verrouillables. Le paiement s'effectue en paiement sans contact.



## Conseil des Sages

La nouvelle municipalité souhaite perpétuer le Conseil des Sages. Si vous avez 60 ans ou plus, si vous êtes intéressé(e) par la vie de notre commune et avez envie de l'améliorer, venez nous apporter vos idées en rejoignant le Conseil des Sages. Pour cela, il suffit de vous inscrire à l'accueil de la Mairie, où vous pourrez avoir tous les renseignements.

## Navette - La Flume enchantée

Pas de stress  
pour vous garer,  
rentrez en toute sécurité,  
pensez aux navettes !



La commune de Vignoc et le Festival de la Flume enchantée ont mis en place un partenariat afin de proposer des navettes gratuites pour vous rendre au festival de la Flume enchantée qui se déroulera les 11, 12 et 13 septembre 2026.

06

## Voitures anciennes



L'association l'AVIV (Anciens Véhicules d'Ille & Vilaine) qui a fêté ses 50 ans en 2025 sera présente à Vignoc le 11 octobre à l'occasion de sa traditionnelle sortie d'automne.

Les véhicules seront visibles de 8h30 à 10h00 pour le départ de la balade et de 17h00 à 18h00 en fin de randonnée, sur le parking de la mairie.



## Eco-pâturage

Dans le cadre d'une demande effectuée par la CCVIA des moutons Ouessant vont être mis en place pour un éco-pâturage sur le bassin Tampon Situé ZA La Tropière.

## Un habitant, une histoire

### Une Vignocoise au Carmel : sœur Marguerite-Marie de l'Enfant Jésus



Jeanne Lebrun naît à la Rochette à Vignoc le 9 novembre 1886. En 1911, elle entre comme novice au Carmel de Saint-Pair-sur-Mer (ordre des Carmélites déchaussées), alors en exil à Jersey à la suite des lois anticléricales votées sous la Troisième République. Elle prononce ses vœux en 1913 et prend le nom de sœur Marguerite-Marie de l'Enfant Jésus. En 1920, elle revient avec les Carmélites à Saint-Pair-sur-Mer.

Sœur Marguerite souffre d'une déficience visuelle qui s'aggrave avec l'âge. Cela ne l'empêche pas de participer pleinement à la vie de la communauté grâce à son esprit pratique, son savoir-faire et sa ténacité. Devenue totalement aveugle à la fin de sa vie, elle ne fait jamais peser le poids de son handicap sur les autres.

Elle décède d'une congestion pulmonaire en 1982, à l'âge de 96 ans. Elle est inhumée au cimetière du Carmel.

Source : *L'histoire de Saint-Pair-sur-Mer. Tome 3, Le Carmel*, écrit par Jacky Guiheneuf aux Editions Rivages de France, 2019.

## conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

Le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez-vous en Mairie de la Mézière au 02.99.69.33.36



## Un petit conseil de lecture

*Une histoire d'ours* de Eowyn Ivey, éditions Gallmeister, paru en juin 2025

Ce roman n'a rien à voir avec les histoires d'ours qui ont accompagné notre enfance, quoique, par moments, un peu quand même !

Il se déroule en Alaska. Nous faisons d'abord la connaissance des habitués du Wolverine Lodge, un bar où l'on vient « pour repousser les ténèbres ». C'est là que travaille Birdie. Elle a 26 ans, vit avec sa fille Emaleen, est éprise de liberté et aime vivre proche de la nature. Quand elle tombe amoureuse d'Arthur, « le va-nu-pieds errant », Birdie, contre l'avis de la majorité, préfère écouter les paroles de son ami Syd : « On doit suivre cette boussole plus puissante qu'on a en nous », « Celle qui nous dit où est notre place », « On doit être des explorateurs. Téméraires vis-à-vis de l'aventure et vis-à-vis de l'amour ». Birdie et Emaleen partent vivre avec Arthur dans la montagne.

Les descriptions sont très belles tout comme les liens qui peu à peu se tissent entre les différents personnages. Coup de cœur pour ce roman qui s'inscrit dans le courant du réalisme magique.

07

## L'éclat de Lire et ses concours

**Une première réussie pour le concours de puzzles organisé en collaboration avec les communes de Montreuil Le Gast, Montreuil sur Ille et Saint Aubin d'Aubigné**



9 équipes, 31 participants : la bibliothèque était bondée et très studieuse ! Dès le lancement du chronomètre, les différentes stratégies étaient en place et la concentration était impressionnante. Cette compétition plutôt acharnée n'a pas empêché la convivialité : à la fin du concours, plusieurs participants se sont joints à la dernière

équipe pour que tous puissent terminer leur puzzle dans les temps. Merci pour cette belle ambiance, ces bons souvenirs et rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !

### Voici les gagnants de cette année :

- **Equipe Ados** : Aliénor Alvarez, Justine Delobre, Anaïs Dumas et Adèle Legras
- **Equipe Famille** : Delphine, Sébastien, Adèle et Marius Fontaine – Beaudé
- **Equipe Adultes** : Adeline François, Pauline Gerber et Anne Claire Touchais

### Encore beaucoup de succès pour la septième édition du concours de lecture pour les enfants de primaire

Des jeunes qui viennent lire la sélection à la bibliothèque lorsqu'elle est ouverte... des livres empruntés, lus en une soirée et rendus le lendemain... des demandes pour rajouter plus de livres dans la sélection... l'engouement autour de ce concours ne faiblit pas !

Cette année, il y a eu 40 participants qui ont lu au total 425 livres : félicitations !!

Toute l'équipe de L'éclat de Lire tient à remercier les participants pour leur enthousiasme. Et merci



aussi à tous ceux, parents et enfants, qui ont pu se libérer pour assister à la remise des prix.

Tous les participants ont reçu une récompense et voici la liste des six chanceux, tirés au sort, qui remportent en plus un Chèque Lire : Capucine Peltier, Corentine Derrien, Aurore Blaire, Justine Delobre, Adèle Legras et Noheyla El Mandili.

# Hors Commune

## Compagnons Bâisseurs Bretagne



Des travaux à l'arrêt, des factures élevées, une restriction de chauffage, un logement humide, des travaux en urgence à réaliser (électricité, isolation/chauffage, infiltrations, plomberie, accompagnement à auto-réhabiliter, etc.) ?

La Communauté de Commune du Val d'Ille d'Aubigné renforce un partenariat avec l'association des Compagnons Bâisseurs pour intervenir auprès des propriétaires occupants et réaliser



des travaux d'amélioration du logement. Cette association a vocation à mener des chantiers solidaires permettant de vivre dans un logement digne et adapté aux besoins des familles modestes et très modestes (plafonds sur le site de l'ANAH).

Bien au-delà de l'aide technique, les Compagnons Bâisseurs permettent des rencontres riches entre les habitants, les référents techniques et les bénévoles.



C'est une démarche qui permet aussi aux habitants de révéler une capacité à faire et à se mobiliser.

Les personnes ayant besoin d'aide pour des travaux ou l'envie d'aider peuvent contacter l'association :

08

Compagnons Bâisseurs Bretagne • 22 rue de la Donelière • 35000 RENNES • 07.86.99.24.60 • 02.99.02.60.60  
bricobus35@compagnonsbâtisseurs.eu • Retrouvez-nous sur youtube

« La solidarité, un chantier à partager »

## Jeunesse

### Les solutions d'accueil des petits vignocois

#### Les assistantes maternelles

Le service d'assistantes maternelles est rattaché au RPE (Relais Petite Enfance).

RPE • Tél. 02 23 22 21 87 • Email : rpe@valdille-aubigne.fr

La liste des assistantes maternelles est disponible sur le site dédié aux jeunes parents du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine : [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)

#### Crèche Pazapa

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi et a une capacité d'accueil de 10 enfants.

Elle accueille des enfants en accueil régulier, occasionnel (de temps en temps) et en accueil d'urgence.

Contact : 02 99 69 88 47 • pazapa@valdille-aubigne.fr

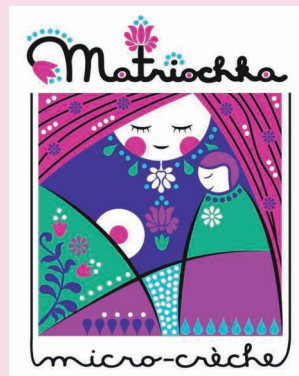


#### Micro-crèche MATRIOCHKA et micro-crèche TILIA

Elles sont ouvertes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Les micro-crèches Matriochka (10 places) et Tilia (12 places) accueillent les enfants entre 10 semaines et 4 ans à Vignoc, au sein d'une structure à taille humaine dans un climat familial.

Contact : 06 84 55 58 05 • [rechevignoc@gmail.com](mailto:rechevignoc@gmail.com)



#### Association T'chao doudou

T'chao doudou est une association loi 1901, à but non lucratif créée en 2009. T'chao doudou est un espace jeu, dédié à toute assistante maternelle ou personne accompagnée d'un enfant de moins de 4 ans. C'est un lieu d'éveil, d'échanges, de socialisation, et de rencontres. Il est ouvert tous les lundis, mardis et jeudis matins de 9h15 à 11h30. L'espace jeux est situé à la maison des associations, route de Gévezé. L'adhésion est de 25 euros par famille et par an. Cette adhésion est de dès les 6 mois de l'enfant. Attention, pendant les vacances scolaires l'ouverture se fait à 9h30. Contact 06 22 93 14 40

## Métiers d'antan, l'épisode 2 : une collecte de mémoire entre générations

Le vendredi 3 juillet prochain, à 19h, jeunes et seniors participeront à une rencontre consacrée aux métiers d'autrefois. À travers des interviews et des temps d'échange, cette action permettra de recueillir les témoignages de celles et ceux qui ont exercé des professions parfois disparues ou profondément transformées au fil des années.

Le 1er épisode, consacré à l'école d'antan, le 12 Décembre dernier, a permis aux jeunes de mieux cerner le temps d'autrefois au travers des souvenirs de leurs aînés. Donc l'objectif est de continuer en évoquant cette fois-ci les métiers d'antan...

Les jeunes ont eu ainsi l'opportunité d'interroger les aînés sur leur parcours professionnel, leurs conditions de travail, les outils qu'ils utilisaient ainsi que les évolutions observées tout au long de leur vie active. Ces échanges ont permis de mieux comprendre l'histoire locale et les transformations de notre société.

Au-delà de la découverte des métiers d'antan, ce projet a pour objectif de valoriser l'expérience des seniors

et de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la transmission. Chaque témoignage recueilli constituera une véritable richesse pour la mémoire collective de la commune.

Cette démarche intergénérationnelle favorisera l'écoute, le respect mutuel et la curiosité. Elle offrira également aux participants l'occasion de créer du lien autour d'un projet commun, où chacun pourra partager ses connaissances et son vécu.

À travers cette rencontre, la commune souhaite mettre en lumière l'importance de la transmission des savoirs et rappeler que les expériences du passé restent une source précieuse d'inspiration pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les enfants pourront, quant à eux, proposer et ainsi valoriser les interviews menées sur le temps méridien tous les mardis midi, (en compagnie de Marcel et d'Anne-Marie et de Manon, l'animatrice) via l'utilisation de caméras et d'enregistreur numérique afin de capter l'essence même des conversations et des échanges intergénérationnels.

## Des nouvelles du centre de loisirs

### Un an dans notre nouveau centre de loisirs



*Mais on devait rassembler les tables quand c'était nécessaire et tout ranger après, c'était pénible. Avant, tout était concentré au même endroit et on était les uns sur les autres. C'est quand même plus agréable maintenant car on peut se déplacer dans des salles avec des thématiques différentes.*

Le Centre de Loisirs a déménagé dans l'ancienne école maternelle en janvier 2025. Cela fait donc un an et demi environ que nous occupons les lieux. Nous avons demandé aux enfants comment ils se sentent par rapport à l'espace que nous occupons avant.

**Aliénor:** *On a plus de place. Si on était resté dans les espaces d'avant, on n'aurait pas pu avoir de coin CM\*. Ce qui est dommage, c'est qu'on n'a plus la salle polyvalente où on pouvait faire des spectacles et du sport. C'était intéressant d'avoir plus de tables séparées avant grâce à la cantine car on pouvait faire plein d'activités différentes au même endroit.*



*\*Le coin CM est le petit salon en palettes construit avec les enfants et installé dans le hall du Centre. Les enfants du CM1 et du CM2 peuvent y être en autonomie et s'y retrouver pour discuter en toute intimité. S'ils n'en respectent pas les règles qu'ils ont eux-mêmes mises en place en concertation avec l'équipe d'animation, certaines restrictions sont appliquées.*

**Melwan et Noé:** *C'est mieux maintenant car il y a plus de salles, plus d'espaces et donc peut plus jouer. Il y a plus de jeux de société, c'est mieux.*

**Adham:** *Le mercredi et les vacances, il y a plus de portes-manteaux qu'avant, c'est plus agréable. C'est dommage qu'on ne peut plus accéder à la grande salle.*



**Arthur:** *J'aime bien le fait qu'on puisse décorer les vitres et les murs et laisser les décorations en place. Du coup, quand il y a des thèmes (par exemple, le printemps en ce moment), on peut voir de nouvelles choses même si on n'a pas fait l'activité. C'est chouette.*

# Jeunesse

## Du Slam à Vignoc

Un slam est, historiquement, une compétition de poésie. C'est un poème engagé, déclamé en public dans des lieux de spectacle, sans accompagnement musical.

Mercredi 18 février, pendant les vacances d'hiver, le poète slameur Elvi est intervenu au Centre de Loisirs auprès des ados du LAV, des CM2 et de parents pour un atelier d'écriture sur l'écologie, le collectif et la laïcité. Il leur a présenté cet art puis les accompagnés dans une chasse aux mots, aux rimes et aux thèmes. Le groupe a pu écrire individuellement ou en duos et de petites pépites sont nées de leurs plumes



inspirées. Elvi leur a appris à mettre leurs textes en valeur et à prendre du plaisir pour les déclamer grâce à plusieurs exercices ludiques.

Le 20 février 2026, nous avons invité toutes les personnes qui le souhaitent à venir voir les slameuses et slameurs. Ce fut un moment très émouvant, placé, non pas sous le

signe de la compétition, mais sous celui du partage.

Elvi pratique aussi les visites en slam de lieux historiques à Rennes. Nous nous sommes demandé s'il serait possible de mettre Vignoc à l'honneur sous une forme originale grâce à des textes écrits par ses habitants. Elvi est donc revenu et le 20 mai, c'est un autre groupe de jeunes et de membres du Conseil des Sages qui a découvert la pratique du slam et a écrit sur Vignoc à partir d'un souvenir ou d'un lieu leur tenant à cœur. Nous prévoyons de nous revoir le 10 juin pour nous rendre sur les lieux décrits afin de choisir un itinéraire et nous entraîner à déclamer nos textes.

10

## Ecoles

### Première année dans la nouvelle école



Cela fait un an et demi que l'école maternelle a investi les nouveaux locaux. Les salles de classe sont spacieuses, lumineuses, les couleurs sont apaisantes.



L'équipe éducative et les élèves se sont bien appropriés les lieux. C'est agréable d'y travailler



## Santé - Social

### Solidaribus

Inauguré en 2021, le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficultés dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours Populaire pour leur proposer une solidarité de proximité :

- Un point d'accueil et d'écoute
- Une aide alimentaire (produits frais et secs) et en produits d'hygiène
- Une aide aux démarches simples
- Une aide matérielle ou vestimentaire sur demande
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs
- Des livres en libre-service

Les aides du Secours Populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité ou d'isolement, avec ou sans orientation d'un travailleur social. Le Solidaribus est présent à Vignoc un mardi par mois, salle George Sand (parking de la mairie). Des passages à domicile sont également possibles, sur demande, pour les personnes isolées qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'au lieu d'accueil.



Pour toute demande de renseignements  
ou pour prendre rendez-vous pour le prochain passage du Solidaribus :

02 90 02 78 83 ou solidaribus@spf35.org

## Arbre des naissances

Un châtaignier sera planté pour célébrer les 30 enfants Vignocois nés en 2025. La cérémonie aura lieu le 13 septembre à 11h. Au cours de ce moment de rencontre, les familles et les enfants seront invités à se réunir autour de l'arbre et à accrocher le prénom de leur enfant à ses branches. Un verre de l'amitié sera offert à la mairie pour clore la cérémonie.

## Semaine Bleue



La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et séniors de 60 ans et plus aura lieu du 5 au 11 octobre. Comme tous les ans, le CCAS vous proposera des activités et des sorties tout au long de la semaine avec la participation du conseil des sages, du club de la bonne entente, du centre de loisirs et de bénévoles d'associations.

L'organisation des sorties sera différente cette année avec déplacement en minibus pour les sorties du lundi et du vendredi. De ce fait, vous recevrez le programme plus tôt que d'habitude pour pouvoir vous inscrire rapidement afin que nous puissions réserver les minibus.



## Médaille d'honneur de la famille française

La médaille de l'enfance et des familles est une distinction française créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de « Médaille d'honneur de la famille française ».

C'est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement 4 enfants ou plus de nationalité française, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation

Pour obtenir la médaille de la famille, vous devez déposer une demande auprès des services de la mairie de votre commune de résidence. Notez que votre candidature pourra également être proposée par une tierce personne.

## Repas du CCAS



Comme chaque année, le centre communal d'action sociale a convié les seniors de 70 ans et plus à un temps annuel de convivialité et de partage autour d'un repas animé par la chorale de Vignoc. Dans une ambiance chaleureuse, les aînés de la journée ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire et les membres du CCAS : Madame Blandine Havouis, 95 ans, et Monsieur Jules Morel, 90ans. Les résidents vignocois des maisons de retraite recevront un colis offert par le CCAS.



## Alcool Accompagnement Prévention

Une réunion d'information publique de l'association Alcool Accompagnement Prévention a eu lieu ce samedi 30 mai à la salle Emile Lemetayer, 120 personnes ont répondu à l'invitation de Monsieur Xavier Marti Président de la section de La Mézière. Monsieur le député Tristan Lahais, Monsieur le Président départemental de l'association François Mureau, Le Docteur addictologue Aude Beaumanoir étaient présents. Des moments d'échanges et de partages, riches et intenses ainsi que des tables rondes avec des témoignages de malades et de personnes de l'entourage de malades ont animé la soirée. Lors de cette réunion, Monsieur Jean Yves Simon, Vice-Président de l'association, s'est vu remettre la médaille de 10 ans d'abstinence par son parrain Jean-Claude Lemée.



Xavier Marti, Jean-Yves Simon, Jean-Claude Lemée

### Contact Alcool Accompagnement

Prévention pour les malades :  
Xavier Marti 07.60.97.59.06

ou leur entourage :  
Raymond Houedry 06.61.83.81.94

### Réunion à la Ligue

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis  
de chaque mois à la Mézière.

# Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

## Urbanisme - Finances

### Fin du portage EPF (Établissement public foncier)

Dans le cadre du projet de la collectivité visant à engager une opération de renouvellement urbain au sein du centre-bourg de Vignoc, la commune a anticipé une nouvelle phase de son développement en inscrivant au PLUi un secteur en extension urbaine ainsi qu'un secteur de densification en centre-bourg.

Le projet de densification du centre bourg a nécessité l'acquisition d'emprises foncières sises Rue de la Poste et Allée des Camélias. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune de Vignoc a décidé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 22 novembre 2016.

Cette convention prévoyait que le projet porté sur ce secteur devait, à minima, atteindre les objectifs suivants :

- Densité de logements minimale de 20 log/ha (sachant que pour les projets mixtes, 70 m<sup>2</sup> de surface plancher d'activité/équipement représentent un logement);
- 20% minimum de logements locatifs sociaux de type PLUS/PLAI;
- A minima 50 % de la surface de plancher du programme consacré au logement.

La durée de portage maximale de 7 ans est aujourd'hui atteinte.

La commune de Vignoc doit selon les dispositions de la convention opérationnelle en date du 22 novembre 2016, racheter à l'EPF Bretagne les biens suivants.

Le prix de cession est aujourd'hui estimé 456 817,82 EUR TTC se décomposant comme suit :

Commune Vignoc	
Parcelles	Contenance cadastrale en m <sup>2</sup>
AA 34	414 m <sup>2</sup>
AA 40	109 m <sup>2</sup>
AA 100	561 m <sup>2</sup>
AA 409	33 m <sup>2</sup>
AA 410	265 m <sup>2</sup>
AA 688	186 m <sup>2</sup>
AA 690	112 m <sup>2</sup>
Contenance cadastrale totale	1 680 m <sup>2</sup>

- Prix hors taxe : 383 931,68 EUR ;
- Taxe sur la valeur ajoutée au taux de 20 % : 72 886,14 EUR

Le Conseil Municipal a demandé à ce que soit procédé à la revente par l'EPF Bretagne à la commune de Vignoc des parcelles énoncées ci-dessus.

12

## Finances - Budget primitif

### Budget primitif 2026

La commune maintient l'équilibre et renforce sa capacité d'autofinancement

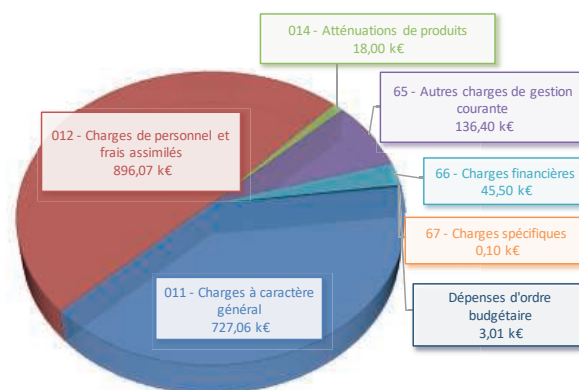
La commune a présenté son **budget primitif 2026**, marqué par une gestion prudente et un maintien de l'équilibre financier. L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue, pour l'essentiel, l'autofinancement », lequel s'élève cette année à **113 896,08 €**.

### Fonctionnement

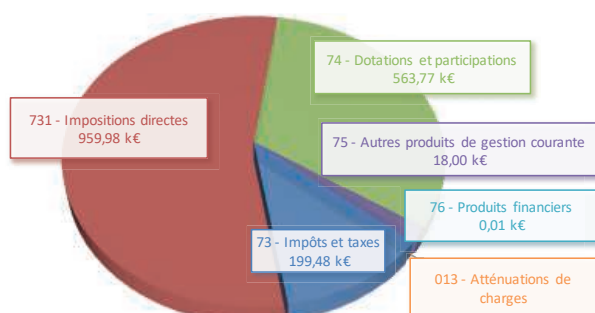
#### Des charges maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement regroupent notamment « les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts en cours ». Elles atteignent **1 826 034,43 €**, un montant équivalent aux recettes de fonctionnement, assurant un équilibre strict. Les recettes proviennent des services rendus à la population (cantine, garderie), de la fiscalité locale, ainsi que des dotations de l'État, du Département et de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

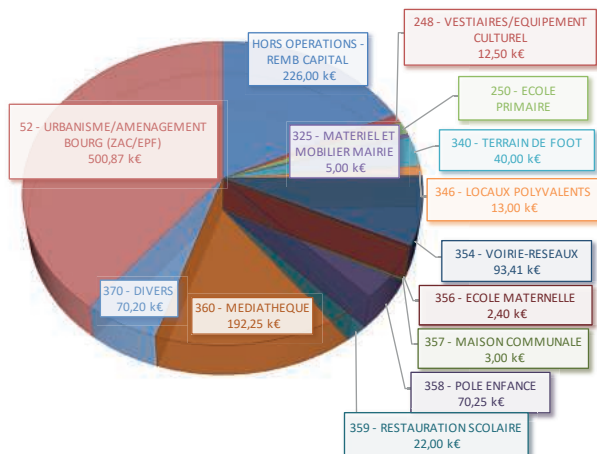
### Dépenses de fonctionnement - BP 2026 : 1 826,14 k€



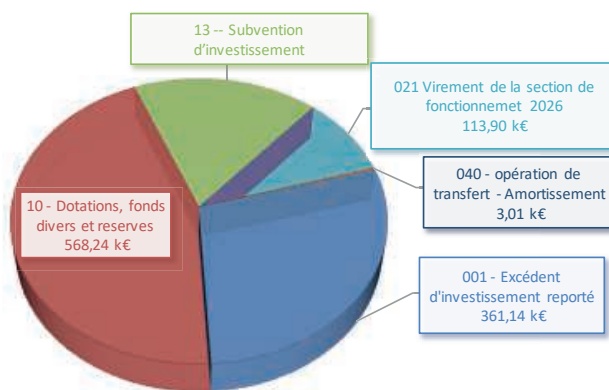
### Recettes de fonctionnement - BP 2026 : 1 940,03 k€



## Dépenses d'investissement - BP 2026 : 1267,79 k€



## Recettes d'investissement - BP 2026 : 1267,79 k€



### Investissement

#### Un programme sans recours à l'emprunt

Le budget d'investissement s'élève à **1267789,40€**. Fait notable : **aucun emprunt n'est inscrit** pour 2026. Les projets d'investissement 2026, seront donc financés par les recettes propres et l'autofinancement dégagé.

### Une trajectoire financière stable

Avec un fonctionnement équilibré, un autofinancement positif et l'absence de nouveaux emprunts, la commune confirme une stratégie financière prudente et durable. L'année 2026 s'annonce ainsi comme un exercice de consolidation, permettant de soutenir les projets locaux tout en préservant la santé budgétaire.

13

## Finances - Taux d'imposition

Le conseil municipal a choisi d'augmenter les taux d'imposition de 2% et donc de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe d'habitation résidences secondaires : 41.34 %
- Taxe foncière bâtie : 49.16 %
- Taxe foncière non bâtie : 16.01 %

## Batiments communaux

### Médiathèque

Le conseil municipal a décidé de poursuivre la réflexion engagée par la commune dans le cadre de l'étude de programmation pour la réalisation d'une médiathèque. La commune de Vignoc connaît une évolution démographique projetée à environ 2 500 habitants à horizon 2040. Les besoins en équipements culturels, et notamment en médiathèque, doivent être adaptés à cette évolution. Le référentiel de la DRAC recommande un ratio minimum de 0,07 m<sup>2</sup> par habitant, et idéalement 0,1 m<sup>2</sup> par habitant.

Le conseil municipal décide de partir sur le scénario suivant, qui ne comprend pas les aménagements extérieurs :

- une surface totale d'environ 210 m<sup>2</sup>,
- une extension de 120 m<sup>2</sup>,
- un respect du ratio DRAC à hauteur d'environ 0,084 m<sup>2</sup>/habitant.

Le budget prévisionnel d'opération est estimé à environ 915 000 € HT.

## État civil



### NAISSANCES

BERTHÉLEMÉ Elliot	le 28 décembre 2025
TITOFF Esmée	le 5 janvier 2026
BEAUVY Bleuenn	le 18 janvier 2026
PILOYAN Naré	le 03 février 2026
CAMPION Léonie	le 11 mars 2026
DARTOIS Tao	le 16 mars 2026
CHOBLET Milo	le 18 mars 2026
BAGAY Gabin	le 23 mars 2026
VILBOUX Milan	le 18 mars 2026
DAVY Jules	le 5 avril 2026
JUMEL Adèle	le 24 avril 2026

### MARIAGES

- KERNIVINEN Yoann et BALAVOINE Elsa  
Le 18 avril 2026
- ASSOGBA Mathias et GUILLOTEAU Alexandra  
Le 16 mai 2026

## urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. Mme **Aude LE BAIL**, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.



# Associations

## Forum des associations

Samedi 29 aout 2026 - 9h00/13h00  
Salle émile Lemétayer



## Comité des Fêtes

**Fête du Printemps :  
ça déballe, ça dévale...  
et ça cartonne !**

Dimanche 5 avril, la 2e édition de la Fête du Printemps a rassemblé près de 8 000 visiteurs au quartier du Tertre. Portée par le Comité des fêtes, la manifestation confirme son succès et s'impose comme un temps fort de la vie locale.

Dès le début de la matinée, le vide-grenier, qui comptait une centaine d'exposants, a attiré de nombreux chineurs et promeneurs venus profiter d'une journée conviviale et animée. Les allées sont restées très fréquentées tout au long de la journée, dans une ambiance familiale et détendue, favorisée par une météo clémente.



Sur la piste, créativité et audace étaient au rendez-vous : performances, maîtrise mais aussi parfois quelques chutes sans gravité ont rythmé les descentes, sous les encouragements du public. Les récompenses ont salué aussi bien la rapidité que l'inventivité des participants.

En parallèle, les espaces de restauration, la buvette, la street food et le bar à huîtres ont largement contribué à la convivialité de la journée. Les animations proposées ont permis à tous les publics de profiter pleinement de ce rendez-vous.

Cette deuxième édition confirme l'engouement autour de la Fête du Printemps, désormais inscrite comme un rendez-vous incontournable à Vignoc. Le Comité des fêtes donne d'ores et déjà rendez-vous pour une 3e édition prévue le week-end de Pâques l'année prochaine. Il tient également à remercier chaleureusement ses 65 bénévoles, présents tout au long de la journée, qui ont largement contribué à la réussite de l'événement.

14

## Donnons au sang le pouvoir de soigner

Lors de l'AG de l'AS D B (Association Sang Donneurs et Bénévoles) de La Mézière, le bilan des collectes de La Mézière avec les communes associées de Gévezé et Vignoc révèle un bon Indice de Générosité de don de sang.

Vignoc représente 4,8 % en 2025 mais est en retard par rapport à 2024 le taux était de 5,5 %, la moyenne nationale étant de 4,1%.

22 donneurs de plasma vignocois ont fait le déplacement à la Maison Du Don à Rennes pour 64 dons.

En 2025, la Bretagne conserve sa place de région la plus généreuse de France.

L'ambition de l'ESF est de mobiliser les nouveaux donneurs à venir aux collectes locales et de recruter et fidéliser les donneurs de plasma à Rennes.

**Votre prochain don, c'est pour quand ?**

- Mardi 20 juillet
- Mercredi 30 septembre,
- Mercredi 16 décembre, à La Mézière.

Prenez rendez-vous sur :

<https://dondesang.efs.sante.fr>  
ou par téléphone 02 23 22 53 97



Moment phare de l'événement, la course de caisses à savon a une nouvelle fois captivé le public avec 18 bolides engagés. Plusieurs équipages sont revenus défendre leur titre, tandis que d'autres participants se sont mobilisés pour soutenir une association. Certains ont relevé le défi en famille ou entre amis, construisant leur caisse de toutes pièces, quand d'autres, séduits par la première édition, ont décidé cette année de se lancer à leur tour.



## Moules frites

## Fête des classes 5



Nous avons eu la joie d'organiser en novembre 2025 la fête des classes 5. Après la photo des classes réalisée cette année par Olivier Chollet, nous sommes allés déposer une gerbe au Monument aux Morts. Nous avons pu entamer ensuite la soirée. Cette fête a pu réunir une fois encore près de 150 personnes autour d'un repas concocté par Bretagne Traiteur et danser grâce à Gaetan DJ Gats. Un grand merci à eux, ainsi qu'à tous nos partenaires, pour avoir permis de passer une sympathique soirée! Nous étions très heureux de pouvoir organiser cet évènement annuel. A noter que, grâce aux petits bénévoles que nous avons fait cette année, nous avons décidé d'offrir un abonnement «Bretons en cuisine» pour notre bibliothèque.



Nous passons aujourd'hui la main aux classes 6 ! Qu'ils ou elles n'hésitent pas à nous contacter pour que nous puissions leur transmettre le flambeau!  
Bel été à vous !!

*L'équipe des classes 5 de Vignoc*

## Classes 6

Réservez votre date :  
**samedi 21 novembre 2026**  
Contact  
[lesclassesvignoc@gmail.com](mailto:lesclassesvignoc@gmail.com)

## Apema

La commune vibrera au rythme de la traditionnelle Fête des Écoliers le samedi 27 juin 2026 à partir de 12h, à l'étang de Vignoc ! Organisée par l'association des parents d'élèves, cette journée festive promet de beaux moments de partage en famille.

Petits et grands pourront profiter de nombreux stands de jeux, animations et défis pensés aussi bien pour les enfants... que pour les grands enfants ! Ambiance conviviale et bonne humeur garanties tout au long de la journée.



Côté gourmandises, une petite restauration sera proposée sur place avec galettes-saucisses, crêpes et autres douceurs sucrées.

Des préventes de galettes-saucisses seront prévues dans les commerces de la commune afin de faciliter l'organisation de l'évènement. N'hésitez pas à venir acheter vos tickets au bar Le Refuge, à l'Épicerie des Filles, à la boulangerie Lavoué et au salon de coiffure Backstage.

Le tirage de la tombola se fera vers 17h30-18h. Il sera encore possible d'acheter et de rapporter les billets de tombola jusqu'au samedi pour tenter votre chance de remporter un pack famille d'une journée au Futuroscope, une escapade en mer pour mieux connaître les dauphins, un bon d'achat Decathlon de 150 €, une montre connectée de sport, une enceinte Bluetooth JBL ou de nombreux lots, tout en soutenant les projets des deux écoles !

En participant à cette fête, chacun contribue à soutenir les projets des écoles : l'ensemble des bénéfices sera reversé aux deux établissements scolaires de la commune, Simone Veil et Jean de La Fontaine.

L'association des parents d'élèves remercie chaleureusement les bénévoles qui participeront aux différents stands, commerçants et partenaires pour leur soutien et vous attend nombreux le 27 juin pour célébrer ensemble cette belle journée des écoliers !

## La cuisine en chantier



**Evènement éphémère inter associatif**  
Le 22 mai dernier, au centre du village, si vous étiez de passage, vous avez peut-être aperçu un stand rempli de victuailles.

Evènement financé et impulsé par l'Espace de Vie Sociale de La Mézière, il a permis de proposer aux passantes et aux passants, de déguster des fouées (pâte à pain cuite au feu de bois que l'on peut garnir d'aliments) qui ont été préparés au four à pain de Langouet, grâce à l'appui de membres de l'association Chamotte et Compte de Langouet.

En lien avec l'association La cuisine en chantier, il était possible de garnir ces fouées, de diverses denrées achetées à l'Épicerie des filles, et à la boulangerie Lavoué. Les personnes de passage ou présentes au bar Le Refuge, qui nous a également accompagné dans cette démarche, ont pu ainsi découvrir ce qui pourra être proposé à la fête du fournil, organisée par La cuisine en chantier, le 28 juin de 12h à 16h, derrière la mairie de Vignoc.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, qui nous ont aidé à permettre la tenue cet évènement.



## Allegro

**Inscriptions et réinscriptions école de musique allegro 2026-2027**

Du 26 mai au 2 juillet 2026, sur rdv  
Prise de rdv sur le site : [ecole-allegro.fr](http://ecole-allegro.fr)  
ou au 02 99 13 24 89

ALLEGRO propose :

- de l'Éveil musical pour les 4 – 6 ans,
- l'apprentissage d'un instrument pour les débutants quel que soit leur âge, à partir du CE1, perfectionnement pour les plus confirmés,
- des ensembles et des chorales pour tous,
- mais aussi un atelier adapté aux personnes en situation de handicap, avec une professeure musicothérapeute,
- des tarifs réduits selon les revenus du foyer.

# Vignoc

en direct

Bulletin municipal n° 107

Juin 2026

Édito .....	p.2
Infos municipales .....	p.3-6
Bibliothèque.....	p.7
Hors commune.....	p.8
Jeunesse .....	p.8-10
Écoles .....	p.10

Santé - Social .....	p.10-11
Les principales décisions du Conseil Municipal .....	p.12-13
Etat civil .....	p.13
Associations .....	p.14-15
Agenda .....	p.16



## Agenda

- ✕ **Samedi 27 juin**  
Fêtes des Ecoliers, organisée par l'Apema  
Étang de Vignoc
- ✕ **Vendredi 3 juillet**  
Soirée intergénérationnelle. Salle Emile Lemétayer
- ✕ **Samedi 4 juillet**  
Moules frites organisé par le Comité des Fêtes
- ✕ **Samedi 29 août**  
Forum des associations. Salle Emile Lemétayer
- ✕ **Dimanche 13 septembre**  
Arbre des naissances, organisé par le CCAS
- ✕ **Vendredi 25 septembre**  
AG de l'APEMA. Salle Emile Lemétayer à 20h30
- ✕ **Du 5 au 11 octobre**  
Semaine bleue, organisée par le CCAS
- ✕ **Dimanche 11 octobre**  
Halte de véhicules anciens. Parking de la mairie
- ✕ **Samedi 21 novembre**  
Fête des Classes 6. Salle Emile Lemétayer
- ✕ **Vendredi 4 décembre**  
Marché de Noël organisé par l'APEMA.  
Salle Emile Lemétayer

